

REVUE

DE LA

# NUMISMATIQUE

BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE,  
PAR MM. R. CHALON ET L. DE COSTER.

5<sup>e</sup> SÉRIE. — TOME V.



BRUXELLES,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE DE DECQ,  
9, RUE DE LA MADELEINE.

1873

## NOTICE

SUR

# UNE TROUVAILLE DE MONNAIES

DE LA FIN DU QUATORZIÈME SIÈCLE.

---

PL. XIV ET XV.

Il y a quelques mois, un brocanteur m'offrit quelques monnaies, déterrées il ne savait où. J'étais occupé à mes affaires, et je n'avais pas le temps de les examiner minutieusement. Je lui payais le prix demandé à tout hasard. Peu de temps après, les regardant plus attentivement, j'acquis la conviction que, non-seulement mes monnaies n'étaient pas trop détériorées comme je l'avais cru d'abord, mais qu'elles étaient pour la plupart très-intéressantes. Parmi soixante pièces dont se composait mon trésor, j'ai trouvé vingt-cinq variétés, dont plusieurs inédites. J'ai fait de vains efforts pour découvrir où les monnaies avaient été déterrées. Il y a quelque lieu de croire que ce fut dans les environs de Nijkerk sur la Veluwe. L'époque de l'enfouissement me paraît remonter aux dernières années du xiv<sup>e</sup> siècle. Un des adhérents au parti dit des *Heeckeren* les aura perdues, dans un des nombreux combats de ce temps, ou bien un pauvre diable aura caché ses

épargnes, sans avoir eu l'occasion de les déterrer. La présence de monnaies de Brabant, de Gennep et de Meurs, parmi plusieurs (la plupart) d'Utrecht, me fait croire que le propriétaire de mes pièces était probablement un sujet de l'évêque d'Utrecht, qui, après avoir fait la guerre dans les provinces méridionales, était revenu dans son pays, aux bords de la Veluwe.

Notre président ayant bien voulu me permettre de publier ma petite trouvaille, j'en fais suivre la description, mais non sans avoir préalablement remercié mon ami M. Van Iddekinge, de Leyde, qui a bien voulu débarrasser les monnaies de l'oxyde qui les recouvrait, et en dessiner quelques-unes.

W. J. DE VOOGT.

## COMTÉ DE MEURS.

FRÉDÉRIC II, † 1418.

N° 1. Denier à la tourelle, imitation servile de la pièce frappée par Wenceslas et Jeanne, pour le Brabant. (Voy. notre n° 5 qui suit.)

Écusson écartelé de Brabant et de Limbourg, sommé des trois tourelles : HO — RETH x GRON x — x LOROVKIN.

Rev. Croix fleuronée : † FRIDERICVS (petit écu de Meurs) COMES x MOERSELDI (Pl. XIV, n° 1.)

Arg. 1 exemplaire.

Meurs portait d'or à la fasce de sable.

Une monnaie analogue a été publiée dans cette Revue, 4<sup>e</sup> série, t. III, pp. 455. Comme je l'ai dit, la pièce a été imitée des monnaies de Wenceslas et Jeanne (1355-1383). En 1378, Frédéric vendit, avec Millen et Vucht, sa seigneurie de Gangelt, à Wenceslas. Si notre monnaie a été frappée à Gangelt avant 1378, pourquoi le comte de Meurs aurait-il estropié ce nom? Le mot ΛΟΝΟΥΤΙΩ me fait plutôt penser à une imitation du mot qu'on trouve sur la monnaie de Brabant, ΛΟΥΤΙΩ, ainsi que le mot ΓΑΝΩ, à la monnaie de Flandre, qu'à un emploi d'un atelier, que personne ne lui aurait contesté avant 1378. La pièce portait aussi son nom et son titre en toutes lettres et était reconnaissable pour tous.

N<sup>o</sup> 2. Monnaie attribuée, suivant une indication que mon ami, M. Van Iddekinge, a bien voulu me donner, à Florent de Wevelinchoven, évêque de Munster (1364-1379), par Cappe, qui doit en avoir donné un dessin dans sa Monographie (planche IV, n<sup>o</sup> 59). Je n'ai pas à ma disposition cet ouvrage, mais je ne trouve aucune mention de notre pièce dans les *Munsterschen Münzen des Mittelalters*, du savant Grote. J'ose l'attribuer à Meurs.

Tête de saint Paul.

Rev. Écusson de Meurs. (Pl. XV, n<sup>o</sup> 9.)

Arg. 4 exemplaire.

## DUCHÉ DE BRABANT.

WENCESLAS ET JEANNE (1355-1383).

N<sup>o</sup> 3. Denier à la tourelle : ΜΟΝΕΤΤΑ × — × ΛΟΥΤΙΩ-  
ΝΙΩ.

*Rev.* ✠ WENQ × z × IOh × BRAB × DVGE.

2 exemplaires.

Van der Chijs, *Brabant*, pl. XXXIV,  
n° 2.

### SEIGNEURIE DE GENNEP.

JEANNE (1390-1415).

N° 4. Heaume avec cimier : ✠ IOhTNNK × ONK  
× DE × GENPN.

*Rev.* Croix fleuronnée : MON — ETN — NOV —  
GEN. (Pl. XIV, n° 2.)

Arg. 2 exemplaires.

N° 5. Moitié de la pièce précédente : (rosette) IO-  
hTNNK ONK × DE × GP.

*Rev.* Légende illisible. (Pl. XIV, n° 5.)

Billon. 4 exemplaire.

RENAUD DE BRÉDERODE (MARIÉ A JEANNE), † 1390.

N° 6. Le lion de Bréderode (¹) (au bâton péri en bande),  
dans un entourage de onze écussons dont dix portent une  
tréfeuille et le onzième encore un lion : ✠ MONETN  
× GENPN.

*Rev.* Croix pattée; légende intérieure : × REI — NOL  
— DVS — D × BR; légende extérieure : ✠ REINOL-  
DVS × DNS × DE × BRERO × z × GE × (Pl. XIV,  
n° 4).

Arg. 4 exemplaires, dont un cassé.

(¹) La maison de Bréderode brisait le lion de Hollande tantôt par un  
lambel à trois ou cinq pendants, tantôt par le bâton.

Ces trois monnaies sont des plus curieuses. Jeanne a imité le duc de Gueldre (Guillaume, 1377-1393), son mari suivit le type de Wenceslas, duc de Brabant (1353-1385), comme l'a fait Thierry de Batenbourg (*voir* n° 21), et Jean III de Megen (*voir* n° 17). Jusqu'à ce jour, les produits de l'atelier monétaire de Gennep n'avaient pas été retrouvés. Une seule fois, cette monnaie est mentionnée, savoir, en 1390; Van der Chijs, dans ses *Monnaies d'Utrecht*, p. 290, cite le passage suivant :

« Die corte cruce penningen (deniers à la croix courte), die ghene leliaerts en sijn, die tot Oijen, tot Gennep ende tot Meghen geslegghen sijn, sijn niet beter dan een Dorrechtsche placken. »

Peut-être nos monnaies décrites nos 6 et 17 sont ces pièces décriées. Restent à être retrouvés les *leliaerts* qui paraissent avoir été de meilleur aloi.

Il ne m'a pas été possible de me procurer beaucoup de renseignements historiques ou généalogiques sur la seigneurie de Gennep, mais pourtant assez pour en conclure que cette petite série de monnaies de Gennep ne sera pas totalement déplacée dans ma collection gueldroise.

La petite ville de Gennep et les quatre hameaux qui en dépendent, Gennepershuis, Pannover, Picardie et Roep-Aan, sont situées dans la province actuelle de Limbourg, arrondissement de Roermonde. Suivant Van der Aa, *Aardrijkskundig Woordenboek*, publié en 1843, on y comptait alors environ 1,400 habitants. La ville est située sur la petite rivière la Niers, près de son embouchure dans la Meuse, à 11 lieues nord de Roermonde, 7 1/2 nord-ouest de Venloo, 3 1/2 sud-ouest de

Nimègue. Son église est dédiée à saint Martin. Si je ne me trompe, Gennep verra bientôt les locomotives du chemin de fer qui reliera le Brabant septentrional à la Prusse, passer la Meuse.

Déjà en 1012, il y avait à Gennep (*Ganipa*) un château-fort qui était occupé par un fils d'un préfet impérial, nommé Godefroid. Un seigneur puissant de ces contrées s'en empara dans ce temps. A plusieurs reprises, ce château, dont aujourd'hui on ne voit plus que quelques ruines, fut pris et repris. En 1378, le duc de Juliers et son fils Guillaume, plus tard duc de Gueldre, s'en rendirent maîtres après un siège de vingt et un jours. Le jeune Guillaume y fut créé chevalier par son père, en récompense de son intrépidité. En 1499, les soldats du duc de Saxe s'en emparèrent ; en 1599, il fut pris par le général impérial, comte de Lippe. En 1602 et 1614, le prince Maurice d'Orange s'empara de la ville et du château sur les Espagnols, qui le fortifièrent en 1635. Frédéric-Henri assiégea longtemps Gennep en 1641, et la prit après sept semaines. On trouve une description détaillée de ce siège dans J. Commelin : *Frederick Hendrik, prince van Orangien, zijn leven en bedrijf*, qui en donne même une illustration.

Plus tard Gennep appartient à la Prusse, mais le congrès de Vienne la rendit à notre pays.

Comme je l'ai dit, la généalogie des seigneurs de Gennep est assez peu connue. Un Henri de Gennep est mentionné en 1290. On trouve ce même nom (lui ou son fils?) en 1314, 1318 1319, 1335. Ce n'est qu'en 1568 que notre Renaud de Bréderode est nommé seigneur de Gennep. Il était marié à Jeanne, héritière de Gennep (*erfdochter*). La

date précise de leur mariage m'est inconnue<sup>(1)</sup>. Il est mort en 1390, elle en 1413<sup>(2)</sup>. Renaud I<sup>er</sup> de Bréderode (VI S<sup>r</sup>), issu de la maison si noble de Hollande, suivant la généalogie dressée par M. J. A. Alberdingk-Thijm, dans la *Dietsche Warande*, 1866, p. 300, était fils de Thierry (III) de Bréderode, † 1376, et de Béatrice, † 1354, fille de Waleran de Valkenburg. Il était, comme son père, un chef éminent des *Hoecks*, et protégea souvent le parti des *Heeckeren* en Gueldre. Albert de Bavière, comte de Hollande, le nomma baljuw (écoutète) de Kennemerland. Les *Cabillauds* eurent en lui un ennemi acharné, et une fois il ne se sauva de leurs mains qu'en se réfugiant dans l'église de Castricum. Longtemps il appuya les efforts de Mathilde de Gueldre pour soutenir son pouvoir. En 1371, il est nommé avec l'évêque d'Utrecht, Arnould de Hornes, assiégeant le château du Kannenburg sur le Veluwe; en 1375, il scellait avec Mathilde, qui confirmait les droits de Zutphen, en 1376, avec elle et son mari Jean de Blois, l'acte de pardon pour un grand

(<sup>1</sup>) M. Van den Bergh, notre archiviste, toujours si complaisant, a bien voulu rechercher pour moi dans une généalogie manuscrite par feu Van Spaen, des seigneurs de Bréderode, déposée dans les archives du haut conseil de noblesse, le nom du père de notre Jeanne de Gennep. Il m'écrit que Jeanne fut mariée en 1367, ou peu de temps auparavant. Son père était Gérard de Gennep, sa mère se nommait Jeanne Both van der Eme. Comme il n'est pas probable qu'elle ait frappé monnaie durant son mariage, Renaud se nommant déjà seigneur de Gennep en 1368, et comme elle a copié la monnaie de Guillaume de Gueldre (1377-1393), on doit en conclure que ses monnaies datent de son veuvage (1390-1413). On sait que le même type a été employé par Frédéric de Berg (1387-1446)

(<sup>2</sup>) Suivant Kok, *Woordenboek*.



nombre de nobles, à cause des affaires qui suivirent la mort du duc Édouard.

Plusieurs fois il prêta de grandes sommes à Mathilde, qui ne lui devait en 1377 pas moins de 107,000 écus d'or ! une somme fabuleuse pour ce temps. Elle lui engagea ses revenus à Lobède (Lobith), Tiel et plusieurs maisons fortées sur la Bétuwe et la Veluwe. Peu après, il paraît s'être retiré tant soit peu de la cause de la comtesse. Il aura préféré la neutralité entre elle et Guillaume de Gueldre, qui tous les deux lui promirent leur protection lorsqu'ils se reconcilièrent en 1370. Le dernier confirmait même une ordonnance de 3,000 écus d'or sur les revenus adjugés à Mathilde. Dans une charte du 6 janvier 1377, il est nommé le premier parmi les nobles du pays de Gueldre (1). Dans la même année, il scellait le contrat de mariage de Guillaume de Juliers et de Catherine, fille d'Albert de Bavière. En 1385, le duc de Gueldre parle de lui comme de son premier vassal. Enfin, le 7 juin 1383, Renaud de Bréderode reconnaît avoir reçu sa maison et forteresse de Gennep du duc de Gueldre et comte de Zutphen en fief, et lui porte hommage comme à son suzerain, ainsi que ses ancêtres étaient accoutumés de faire (2).

Suivant Kok (3), sa fille Marguerite, mariée à Jean de Lienden, seigneur de Heinsberg et Loon, reçut en par-

(1) Renaud de Bréderode est nommé *onsen lieven neef* (notre cher cousin), par Mathilde et aussi par Guillaume de Gueldre.

(2) Nijhoff, *Gedenkwaardigheden* ; Arnhem, 1839, t. III, p. 117.

(3) *Vaderlandsch woordenboek*, p. 991. Slichtenhorst, l'historien de Gueldre, dit qu'en 1444 Jean de Lienden refusa de reconnaître la suzeraineté de Gueldre sur le pays de Gennep.

tage (en 1415) la moitié de Gennep et Leuwenburg, à condition de démolir la forteresse de Loevenstein, qu'elle avait fait bâtir à Gennep. Lorsque son mari, dans la guerre entre Adolphe de Clèves et Guillaume de Berg, eut pris parti pour ce dernier, et tomba, à la bataille de Cleversham, dans les mains de son adversaire, le duc de Clèves lui rendit sa liberté, moyennant une promesse de 10,400 écus d'or (ou *schilden*). En 1426, ne pouvant payer sa dette, il cède sa moitié de Gennep au duc de Clèves, et l'autre moitié, qui appartenait à Gisebert, *proost* (*præpositus*) à Utrecht, et à Renaud II de Bréderode, fût cédée en 1441 au même duc.

Une charte de 1586, donnée par Nyhoff, parle d'un Henri de Bréderode et de Gennep, et de son fils Thierry. Je n'ai pu le retrouver dans la généalogie de Bréderode<sup>(1)</sup>, où on voit bien donné le titre de seigneur de Gennep à Waleran de Bréderode, fils de notre Renaud. Il fut encore seigneur de Vianen, Ameyde et Herlaer, stadhouder de Hollande, et est nommé le plus riche et le plus noble du pays. Il mourut en 1417. Son frère Jean, mort le 14 octobre 1415, à Azincourt, est aussi nommé seigneur de Gennep. Thierry de Bréderode, de 1586, sera bien le fils aîné qui prit l'habit des Chartreux. Enfin, le quatrième fils était Guillaume, mort en 1450, qui épousa Marguerite de la Merwede.

(1) Ce nom Henri est probablement une faute d'impression.

Thierry III de Bréderode, seigneur de  
Breda et de Lecke, † 1376.

Béatrice, fille du comte de Valkenburg,  
† 1354

---

Renaud I de Bréderode et de Gennep, † 1390, marié en 1367 (?) à Jeanne, † 1413, fille  
de Gérard de Gennep et de Jeanne Both van der Eme, dont il eut :

Thierry; Jean, † 1415; Waleran, † 1417; Guillaume, † 1450 et Marguerite, épouse de  
Jean de Heinsberg et Loon.

## VILLE D'UTRECHT.

N° 7. Grande rose dans un entourage de huit demi-cercles : ✠ DERNTRIVS \* PAVPERVM \* TR.

Rev. Croix ornée : IN · NO — MINÆ — DOMI —  
NI · AM. (Pl. XIV, n° 5.)

Arg. 7 exemplaires, dont 5 surfrappés d'un V (trecht) gothique.

N° 8. Moitié de la pièce précédente.

La rose dans un entourage de six demi-cercles :  
✠ DERNTRIVS PAVPER.

Rev. IN · NO — OMI — NÆ · O — NI (Pl. XIV, n° 6.)

Arg. 1 exemplaire.

N° 9. Variété de la pièce décrite sous le n° 7.

✠ DERNTRIVS \* DOMINVM \* MT; les jambes  
des M ne sont pas liées (II).

Arg. 2 exemplaires dont 1 est cassé.

Cette indication de *monnaie des pauvres* se retrouve, sous d'autres formes, souvent sur les monnaies du moyen âge. C'était, pour ainsi dire un appel, à la bienfaisance. Qui aurait refusé de délier sa bourse quand un pauvre diable lui rappelait la devise que la charité de nos ancêtres faisait frapper si souvent sur la menue monnaie? On lit,

par exemple, sur d'autres monnaies d'Utrecht, *dit is der armen pe(nning)* (ceci est le denier des pauvres). Sur une monnaie de Marie de Brabant (Vander Chijs, pl. XVIII, n° 7), on lit : *pro Deo da pauperibus*. Lorsque dans les dernières années du xvi<sup>e</sup> siècle les états de Hollande consentirent à la frappe de monnaies de cuivre, ils exprimèrent spécialement, comme but, l'encouragement des aumônes. Quant au n° 9 à la légende **DOMINVM \* M $\pi$** , serait-ce autre chose que le **MONETA · S · MERTINI** sur d'autres monnaies d'Utrecht (Vander Chijs, pl. XXV, n° 10)? Le chapitre de saint Martin, le patron d'Utrecht, avait peut-être quelque part dans la distribution de ces pièces.

N° 10. Écusson de la ville dans une épicycloïde de huit demi-cercles, ornés de globules : ✧ **CIUITAS \* TRAIECTENSIS**.

*Rev.* Croix pattée traversant la légende et cantonnée de quatre fleurs de néflier : **CIUI — M $\pi$ ST $\pi$  — R $\pi$ I $\epsilon$  — ET $\epsilon$ N**.

Arg. 14 exemplaires.

Comparer Vander Chijs, pl. XXV, n° 2.

On a employé ce type encore en 1478 (Vander Chijs, pl. XXV, n° 4).

N° 11. Moitié de la pièce précédente.

L'entourage n'a que six demi-cercles, sans les globules : ✧ **CIUITAS \* TRAIECTEN**.

*Rev.* **CIUI — M $\pi$ ST $\pi$  — R $\pi$ I $\epsilon$  — ET $\epsilon$ N**.

1 exemplaire.

Van der Chijs, pl. XXV, n° 3.

N° 12. Variété de notre n° 10.

Sans globules. La légende est précédée d'une étoile à six raies : CIVITAS \* TRIECTENSIS.

Rev. La croix cantonnée d'une étoile à six raies et de trois fleurs de néflier : CIVI — TAST — RIE — CTEN.

Arg. 5 exemplaires.

Comparer Vander Chijs, pl. XXV,  
n° 2.

N° 13. Moitié de la pièce précédente.

CIVITAS \* TRIECTEN.

Rev. CIVI — TAST — RIE — CTEN.

Arg. 1 exemplaire.

N° 14. Quart de la monnaie n° 10.

Écu de la ville : CIVITAS TRX....

Rev. Croix cantonnée de quatre fleurs de néflier : CIV — ITX — STR — ..... (Pl. XV, n° 10.)

Arg. 1 exemplaire.

N° 15. Buste mitré de saint Martin : † MONETA TRIECT.

Rev. Croix pattée : † CIVITAS \* TRIECT

Arg. 2 exemplaires.

Comparer Vander Chijs, pl. XXXI,  
n° 4.

### COMTÉ DE HOLLANDE.

ALBERT DE BAVIÈRE (1359-1404).

N° 16. Moitié de la monnaie que M. Vander Chijs a fait dessiner sur la pl. VIII, n° 12, de sa Monographie.

Aigle tenant deux écussons, dont l'un écartelé de Hollande et de Bavière, et l'autre de Hollande :  $\overline{\text{AL}}-\text{BERTVS} : \text{DVX} : \text{COM} : \text{HOLAN} : \text{Z} : \text{BELGIAN}$

*Rev.* Croix coupant la légende et cantonnée de :  $\text{H} - \overline{\text{A}} - \text{D}$ ; —  $\text{BNDICT} - \text{Q} \cdot \text{VENIT} - \text{IN} : \text{NONNI} - \text{NE} : \text{ONI}$  (Pl. XIV, n° 7.)

Arg. 2 exemplaires.

### MEGEN.

JEAN III (1559-1415).

N° 17. Gros au lion.

Lion couronné (la queue fourchée), dans un entourage de douze écussons ornés de tréfeuilles. Dans le premier, celui en haut, on voit les armes de Megen (d'or au chef de gueules) :  $\text{✠ MONETA} \times \text{MEGEN}$

*Rev.* Croix pattée coupant la légende intérieure :  $\times \text{IOH} - \text{ANN} - \text{ES} : \text{C} - \text{O} \text{ ? } \text{M} \times$ ; légende extérieure :  $\text{✠ IOHANNES} : \text{COMES} : \text{DUS} : \text{MEGENSVS}$ .

Arg. 3 exemplaires.

Comparer Vander Chijs, pl. II, n° 4.

N° 18. Variété :  $\text{MONETA} \times \text{MAGEN}$ .

4 exemplaire.

L'attribution par M. Van der Chijs de cette pièce, qui est copiée sur la monnaie de Wenceslas et Jeanne, pour le Brabant, à Jean II (1520-1346), est erronée.

N° 19. Buste mitré, la poitrine couverte d'un écusson

portant les armes de Megen : ✠ ΣΤΝΑΠVS : S × —  
× ΕRVΠΑΙVS.

*Rev.* Croix pattée; légende intérieure : · IO — ηΠ  
— NS — · ΕΟ ×; légende extérieure : ✠ IOηΠNNES :  
ΑΟΜΕΣ : ΜΕΓΕΝSV: (Pl. XIV, n° 8.)

Arg. 1 exemplaire, malheureusement un peu fruste.

Cette pièce est une imitation assez servile de la suivante.

### ÉVÊCHÉ D'UTRECHT.

ARNOULD DE HORNES, POSSESSEUR TEMPOREL DES VILLES  
D'HARDERWIJK, D'HATTEM ET D'ELBURG SUR LA VELUWE  
(1376-1378).

N° 20. ✠ ΑΡΝΟΛΔ : ΔΕΙ × — × ΓΡΑ : ΕΡΑ :  
ΠΡΑ.

*Rev.* Légende intérieure : I × Ν — ΟΙ — Ε × Δ —  
ΝΙ; légende extérieure . ✠ ΜΟΝΕΤΑ : ΝΟΥΑ :  
ηΕΡΩWI....

Arg. 4 exemplaire.

Vander Chijs, pl. XII, nos 5 et 6.

### BATENBOURG.

THIERRY, † 1408.

N° 21. Gros au lion. Type de la monnaie décrite sous le  
n° 17. L'écusson en haut porte une force de tondeur  
(armes de Batenbourg).

Lion couronné : ✠ ΜΟΝΕΤΑ × ΒΑΤΕΒ'

*Rev.* Légende intérieure : ΔΙΔ — ΕΡΙ — ΟVS —  
ΔΝ; légende extérieure : ✠ ΔΙΔΕΡΙΟVS : ΔNS :  
ΔΕ : ΒΑΤΕΝΒΟΡΟη (Pl. XV, n° 11.)

Arg. 4 exemplaire.

N° 22. Probablement on doit attribuer à notre seigneur de Batenbourg une pièce fruste que j'avais prise, à première vue, pour la même pièce que le n° 24 ci-après, mais qui, examinée avec des bons verres, donne la lecture : DIDERICVS (ONS OE BΛ); je crois y reconnaître les cimiers de Batenbourg. Le revers (aussi usé) aura donc eu : MO — OE — TT — BΛ (Pl. XV, n° 12.)

BERG ('S HEERENBERG).

FRÉDÉRIC III (1587-1416).

N° 23. Heaume couronné avec cimier : FREDERICVS x ONS x OE x BERG.

*Rev.* Croix fleuronée : MOE — ET — BER — GEN.

Plus petite que la pièce de Serrure, pl. I, n° 10, et Vander Chijs, pl. XVI, n° 4.

Billon. 3 exemplaires.

N° 24. Moitié de la pièce précédente.

FREDERICVS ONS OE.

*Rev.* MO — OE — TT — OE.

Billon. 4 exemplaire. Serrure, pl. I, n° 11.

ANHOLT(?).

FRÉDÉRIC(?).

Sterling au type brabançon.

Écu aux quatre lions, 1 et 4, la queue fourchée : FR



— × ⊖ ⊖ ◦ × — × RIC ; les lettres F et IC effacées totalement, des deux R la moitié est visible.

Rev. Croix fleuronnée : ✠ MON · OVT : KR  
(Pl. XV, n° 13.)

Arg. 1 exemplaire.

Mon ami M. Van Iddekinge, le savant directeur du cabinet de l'université de Leyde, aura l'honneur de cette attribution, si un exemplaire d'une meilleure conservation dissipe le peu de doutes que j'ai encore sur cette lecture. Il fixe mon attention sur une charte qu'il possède, ayant la date de 1361, où sont nommés Thierry de Zuilen et sa femme Marguerite, ainsi que leurs fils Étienne et Frédéric. On connaît la monnaie d'Étienne frappée pour Anholt. Aurais-je retrouvé une trace du monnayage de son frère Frédéric? Une monographie des monnaies d'Anholt reste encore à faire ; je ne m'y hasarde pas.



